

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014

	Du 01/07/2013 au 30/09/2013	Du 01/07/2014 au 30/09/2014	Au 30/09/2013	Au 30/09/2014	Au 31/12/2013	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	50 052	55 464	142 624	160 799	194 863	12,74%	18 175
Intérêts	34 914	39 621	99 633	115 092	136 342	15,52%	15 459
Commissions en produits	10 063	10 589	29 242	31 809	39 980	8,78%	2 567
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	5 075	5 254	13 749	13 898	18 541	1,08%	149
2- Charges d'exploitation bancaire	13 433	17 943	38 948	50 445	54 065	29,52%	11 497
Intérêts encourus et charges assimilées	12 755	17 262	36 996	48 215	51 071	30,32%	11 219
Commissions encourues	678	681	1 952	2 230	2 994	14,24%	278
3- Produit Net Bancaire	36 619	37 521	103 676	110 354	140 798	6,44%	6 678
4- Autres produits d'exploitation	605	557	1 749	1 847	2 963	5,60%	98
5-Charges opératoires, dont :	27 070	27 817	78 528	81 197	101 358	3,40%	2 669
Frais de personnel	17 408	17 391	48 279	50 109	62 005	3,79%	1 830
Charges générales d'exploitation	6 892	7 772	21 904	22 988	27 829	4,95%	1 084
6- Structure du portefeuille			138 128	193 536	149 664	40,11%	55 408
Portefeuille titres commercial			2 642	7 951	2 610	200,95%	5 309
Portefeuille Titres d'investissement			135 486	185 585	147 054	36,98%	50 099
7-Encours des crédits à la clientèle			2 076 581	2 352 876	2 128 570	13,31%	276 295
8- Encours de dépôts, dont :			2 017 082	2 021 577	1 908 054	0,22%	4 495
Dépôts à vue			1 004 095	998 831	964 586	-0,52%	-5 264
Dépôts d'épargne			529 453	540 206	529 516	2,03%	10 753
9- Emprunts et ressources spéciales			119 795	115 366	115 623	-3,70%	-4 429
10- Capitaux propres			258 516	255 366	239 722	-1,22%	-3 150

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 3eme TRIMESTRE 2014

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 276 MTND pour atteindre 2.353 MTND, réalisant ainsi une progression 13,31% par rapport au 30/09/2013.

Les dépôts de la clientèle affichent une stabilité par rapport au 30/09/2013, avec un encours de 2 022 KTND.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 18,1 MTND, soit +12,74% par rapport au 30/09/2013.

Les charges d'exploitation ont évolué à la hausse pour atteindre 50,4 MTND comparativement à la même période 2013, soit une progression de 29,52%.

Le produit net bancaire au terme du troisième trimestre 2014 est de 110.3 MTND en progression de 6,44% par rapport à fin Septembre 2013.

Les charges opératoires ont augmenté de 3,4% par rapport à la même période de l'exercice 2013 avec notamment un accroissement des frais de personnel (3,79%).

Les capitaux propres intègrent la correction des capitaux propres d'ouverture suite à la circulaire BCT 2013-21.